

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'estime que ce n'est pas un camouflet, monsieur l'Orateur.

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Puisque le ministère des Affaires extérieures a pour politique de ne pas accorder de visa diplomatique ni de visa de courtoisie à des espions connus, soviétiques ou autres, comme il l'a déjà fait d'ailleurs, et qu'il a pour politique de tenir compte des renseignements que lui fournit la GRC en matière de sécurité nationale, le premier ministre peut-il garantir à la Chambre que, pour assurer la sécurité nationale, et en dépit de la question de sécurité pour les Jeux olympiques, puisque M. Gresko a été nommé attaché soviétique aux jeux de Montréal, on prendra des mesures appropriées pour déclarer Alexandre Gresko persona non grata et pour lui refuser l'admission au Canada? Sinon, j'aimerais qu'il dise pourquoi on ne le fera pas.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je puis garantir au député que le ministère des Affaires extérieures et la GRC sont et étaient au courant de l'identité de M. Gresko. S'ils décident de prendre des mesures, la Chambre en sera informée.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POSSIBILITÉ D'UN ACCORD AVEC L'ALBERTA AU SUJET DES RISQUES DE POLLUTION INHÉRENTS À L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné que les représentants du gouvernement de l'Alberta ont exprimé à plusieurs reprises leur désir de commencer à exploiter les sables bitumineux de l'Alberta le plus tôt possible et que le ministre de l'Environnement de cette province a déclaré le 4 novembre devant l'Assemblée législative de l'Alberta que «l'accord (soit l'accord entre le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral) s'il est conclu, reconnaîtra à la province le rôle prépondérant pour traiter avec les sociétés» et qu'un accord sera conclu très bientôt, le ministre peut-il dire à la Chambre si les négociations se poursuivent et si le gouvernement fédéral a conclu un accord avec le gouvernement de l'Alberta au sujet de la compétence en matière d'environnement pour ce qui est des sables bitumineux?

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Non, monsieur le président. La question des accords en ce qui concerne les responsabilités dans le domaine de l'environnement est présentement sous étude. Une ébauche de l'accord qui pourrait être signé entre les diverses provinces et le gouvernement fédéral est en ce moment devant le ministre de l'Environnement et des Ressources de l'Alberta. Celui-ci m'a renvoyé des corrections, des modifications qu'il voudrait faire à cet accord, et nous sommes en pleine négociation à ce sujet.

[Traduction]

L'HÉCATOMBE D'OISEAUX DANS LES SABLES BITUMINEUX—L'OPPORTUNITÉ DE POURSUITES JUDICIAIRES

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné les rumeurs voulant que 1,000 à 2,000 oiseaux aient été massacrés dans l'exploitation des sables bitumineux—et il y a certainement eu confirmation de l'hécatombe d'oiseaux—le ministre est-elle maintenant en mesure de dire à la Chambre si son ministère a déterminé quelles accusations devraient être portées à propos de la mort de ces oiseaux dans les sables bitumineux, ou si l'on a fait une enquête à ce propos?

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, en ce qui concerne le rapport que des oiseaux seraient morts dans les sables bitumineux, je dois dire à l'honorable député qu'il est sans fondement. Il n'est nullement question de la destruction de milliers d'oiseaux dans les étangs qui servent à décanter certains résidus des usines d'exploitation des sables bitumineux.

[Traduction]

M. Leggatt: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre assurera-t-elle la Chambre qu'elle s'appuiera sur les renseignements obtenus de son propre ministère et du gouvernement albertain, plutôt que sur ceux qu'elle tient des sociétés exploitantes, comme on l'a fait le plus souvent jusqu'ici?

[Français]

Mme Sauvé: Les renseignements auxquels fait allusion l'honorable député proviennent de la presse, je crois, et ceux que je lui ai communiqués viennent de mes propres services.

* * *

LES LIEUX HISTORIQUES

LA MAISON MÈRE DES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL—LA POSSIBILITÉ D'EN FAIRE UN LIEU HISTORIQUE

M. Serge Joyal (Maisonnette-Rosemont): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Peut-il dire comment il entend donner suite à la recommandation d'Héritage Canada, rendue publique le 9 décembre, à l'effet que le gouvernement fédéral reconnaisse la Maison mère des Sœurs Grises de Montréal comme lieu historique national, qu'il s'en porte acquéreur, procède à sa restauration, et donne à cet ensemble architectural une vocation publique?

[Traduction]

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis au courant des instances présentées par Héritage Canada et je compte les signaler à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui doit d'abord déterminer l'importance historique de la Maison mère.